



MRC DE MASKINONGÉ
Offre d'emploi – Salarié régulier – Temps plein 3 ans

Aménagiste – Chargé.e de projets

Stratégiquement situé entre Trois-Rivières et Montréal, le vaste territoire de la MRC de Maskinongé regroupe 17 municipalités sur près de 2 400 km². De la plaine du Lac St-Pierre jusqu'au Parc National de la Mauricie, aucune autre région offre un panorama aussi varié, où agriculture, foresterie, villégiature et conservation s'imbriquent harmonieusement.

Accueillante et chevronnée, l'équipe de la MRC de Maskinongé travaille de concert avec les élus et les acteurs du territoire pour un développement durable de la région au niveau économique, social, culturel et touristique. Les bureaux de la MRC sont situés à Louiseville, à proximité des services et des grands axes routiers.

Sommaire du poste

Sous la supervision du coordonnateur du Service d'aménagement et de développement du territoire, l'aménagiste – chargé.e de projets est responsable de la réalisation d'un ensemble de mandats relatifs à l'aménagement et à la mise en valeur du territoire, de soutenir le coordonnateur dans ses fonctions et de collaborer à des dossiers spécifiques et, à cet effet, effectue les tâches suivantes :

Mandats principaux :

- Participer à la révision ou aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR);
- Analyser la concordance des règlements municipaux au schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Participer à des dossiers d'aménagement ou de développement en lien avec les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire;

Mandats secondaires :

- Représenter la MRC dans certains dossiers d'aménagement ou de développement auprès de certains organismes régionaux;
- Assurer le soutien aux inspecteurs municipaux pour l'application de la réglementation d'urbanisme;
- Siéger sur différents comités de la MRC ou externes en lien avec l'aménagement du territoire;
- Toute autre tâche connexe.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme, géographie avec option en aménagement du territoire ou dans un domaine connexe;
- Posséder un minimum de deux années d'expérience pertinente dans un poste similaire, de préférence dans le domaine municipal;
- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements relatifs à l'aménagement et l'urbanisme du Québec;
- Posséder une excellente capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- Maîtriser la langue française;
- Maîtriser les logiciels de bureau couramment utilisés;
- Diplôme(s) obtenu(s) hors Canada : nous exigeons l'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration au moment de postuler.

La personne titulaire du poste pourrait être appelée à se déplacer sur le territoire de la MRC et doit donc posséder une voiture et un permis de conduire valide.

Compétences recherchées

- Dynamisme et entregent;
- Sens de l'organisation et polyvalence;
- Autonomie, initiative et rigueur;
- Grand souci du détail et de la minutie;
- Capacité à travailler en équipe;
- Bonnes aptitudes communicationnelles (parlé et écrit);
- Esprit d'analyse et de synthèse.

Conditions de travail

- Selon la convention collective en vigueur à la MRC de Maskinongé;
- Poste à temps plein (35h/semaine) pour une période de trois ans avec possibilité de renouvellement;
- Gamme d'avantages sociaux (Assurance collective incluant un plan dentaire, assurance vie, assurance voyage, etc);
- Régime de retraite à prestation déterminée;
- Horaire flexible disponible et fermeture du bureau les vendredis après-midi à l'année;
- Politique de télétravail;
- Neuf jours de congé maladie et/ou personnel par année;
- Trois semaines de vacances après un an de service;
- Fermeture de bureau pendant le temps des Fêtes;
- Salaire annuel à partir de 67 467 \$

Le lieu de travail est au 651, boulevard Saint-Laurent Est, à Louiseville.

Entrée en fonction : Début mars

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature **avant 11 h 00, le 14 février 2025**, par courriel à emploi@mrc-maskinonge.qc.ca.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. La MRC de Maskinongé adhère aux principes d'équité en matière d'emploi.